Il est remarquable que dès lors, tout le corps de logis et l'endroit ont continué d'être désignés dans les actes translatifs de propriété subséquents comme maison occupée par Montcalm.

S'en suit-il de-là que les trois maisons actuelles sont le logement que Montcalm a occupé, et si oui, quand et pour combien de temps y a-t-il demeuré?

Comme tout ce qui se rattache à ce nom illustre nous intéresse vivement, et même les étrangers qui visitent Québce, il importe d'établir par des données sûres et irréfragables l'historique de cette maison, afin d'en avoir des renseignements à donner vrais et précis.

A cette fin il faut remonter à l'origine de la concession du terrain et à celle des constructions primitives, puis suivre les diverses phases par lesquelles celles-ci ont passé jusqu'au temps où Montcalm est venu se loger à Québec, et voir ce qu'elles sont devenues depuis.

Les registres de la Prévosté de Québec et autres registres publics, de même que les aveux et dénombrements, les procès-verbaux des grand voyers; les actes des notaires et écrits anciens, sont les documents authentiques qui vont nous fournir à eux seuls des preuves sûres et irréfragables pour la suite de cette étude.

L'emplacement dont il s'agit est d'une forme fort irrégulière et fut originairement concédé par les messieurs du séminaire des missions étrangères de Paris établis à Québec, et seigneurs du fief Sault-au-Matelot, dans la censive duquel il se trouvait avant l'abolition de la teneure seigneuriale. La première vente et concession d'une partie fut faite au nommé Saint-Michel par contrats du 8 juillet 1724 et du 3 mai 1725, passés devant Mtre Dubreuil, notaire royal, à Québec.

Le 29 janvier 1727 Mtre Jean-Eustache-Nicolas Lanouil-